

4 mai 2022

Harcèlement sexuel et agissements sexistes : il y a urgence

« **Il y a un vrai retard dans l'entreprise sur la question du harcèlement et des agissements sexistes.** » Ce n'est pas le SNJ qui le dit, mais le médecin du travail, interrogé sur ce sujet lors de la réunion du CSE d'avril. Avec l'assistante sociale et le service de santé au travail, ils tirent la sonnette d'alarme : « **On a des situations qui étaient supportées auparavant et qui ne le sont plus, aujourd'hui. On le constate dans les appels qu'on reçoit.** » Les personnes qui se sentent victimes de ces agissements n'osent pas s'exprimer. Et ne souhaitent pas que le service de santé au travail intervienne, de peur d'être pénalisées dans leur carrière.

Les deux services alertent sur « **l'urgence** » de la mise en place de formations sur le sujet à destination de l'ensemble du personnel. Et à une communication plus efficace. Le médecin insiste : « **Nous sommes les dépositaires de ces maux. Et force est de constater qu'il y a des agissements, volontaires ou non, conscients ou non, relevant d'un problème de culture. Il y a besoin de mettre ce sujet en débat dans l'entreprise.** » Ce à quoi la direction répond qu'un programme de formation sera mis en place à destination de 300 cadres, avant l'été. Le reste des salariés sera seulement « **sensibilisé** », nous dit-on.

Cette formation n'est que la mise en œuvre – enfin ! – de la loi et, depuis 2015, l'entrée en vigueur de la l'article L1142-2-1 du Code du travail qui dit que « *nul ne doit subir d'agissement sexiste* ». C'est aussi ce que prévoit le plan d'action unilatéral sur l'égalité professionnelle d'octobre 2021, toujours pas appliqué. Élaboré après l'échec de la négociation paritaire d'un accord sur l'égalité, ce plan engage la direction « *à sensibiliser les salariés, dont les managers, sur la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes afin de permettre une bonne compréhension des comportements illicites et de connaître les outils mis à leur disposition. Un module de formation en e-learning sera mis à disposition de l'ensemble des salariés.* »

Depuis la création du CSE en 2019, un comité réunissant la référente contre les agissements sexistes pour l'entreprise, Nanci Monteiro, la référente pour le CSE, Danièle Fourey, les infirmiers, Céline Le Corre et Eric Folliet, travaille à la prévention dans ce domaine, avec de très faibles moyens.

Le SNJ demande que tous les salariés aient accès à cette formation et que les stagiaires d'été reçoivent une sensibilisation, lors de la journée d'accueil du 1^{er} juillet prochain.

● Facebook News

L'entreprise a signé une licence individuelle avec Facebook News qui permettra à ce fil d'actualité journalistique d'exposer les contenus d'Ouest-France moyennant rémunération.

Les premières sommes, correspondant à la période de 2019 à mars 2022, vont être versées. Le montant n'en est pas précisé, mais c'est « **une aumône** », estime le président du directoire, de l'ordre de « **plusieurs centaines de milliers d'euros** ». La part qui reviendra aux journalistes « **reste à fixer et fera l'objet d'une négociation** ».

● Temps de travail des stagiaires d'été

« **On va inscrire la réalité du terrain sur les conventions de stage** », indique la direction. C'est 22 jours de travail par mois, pas plus de cinq jours consécutifs et 39 heures par semaine. La direction corrige ainsi une « **erreur** » qui durait depuis plusieurs années : les conventions signées avec les écoles indiquaient aux stagiaires une durée de travail hebdomadaire de 35 heures.

Le SNJ a demandé que des RTT soient accordées aux stagiaires par souci d'équité avec les CDI et CDD. « **Ce n'est pas ce que prévoit le Code du travail**, répond la direction, **et les stagiaires d'été d'Ouest-France sont très bien indemnisés.** »

● Kelio à la rédaction

L'outil Kelio, qui doit remplacer Poga, va être testé en mai et juin dans quatre services du siège et dans un département (pas trop gros), annonce la direction, sans préciser lesquels. Le test consiste à faire travailler, en parallèle, Poga et Kelio. Ensuite, le système sera appliqué progressivement aux autres départements et services de la rédaction. La direction s'est engagée à présenter Kelio aux représentants du personnel au CSE de juillet. Pour mémoire, tous les autres secteurs de l'entreprise ont adopté Kelio, il y a plusieurs mois. Les retours font état de nombreuses critiques.

Par ailleurs, le SNJ a renouvelé sa demande de voir intégrée dans cette version de Kelio l'option permettant de mesurer les dépassements horaires, en remplacement des bordereaux papier fastidieux et très peu utilisés. Option déjà proposée à d'autres secteurs de l'entreprise. Nous serons vigilants à ce sujet. Rappelons que l'employeur a l'obligation de comptabiliser la durée du travail.

● Vidéo : la direction va partager sa stratégie avec les élus

Au CSE de mars, les élus du SNJ avaient demandé que la direction organise une « information-consultation » sur son projet de développement de la vidéo à la rédaction. Cette pratique éditoriale, si elle n'est pas neuve, est appelée à changer de dimension ; la REC ne cesse de l'affirmer. Elle affirme qu'il est nécessaire de s'adapter aux nouveaux modes de consommation de l'information sur smartphone. Objectifs économiques, conséquences organisationnelles pour les journalistes et leur charge de travail, impact environnemental de l'accroissement du volume de vidéos publiées sur le site, etc. : la direction devra mettre cartes sur table. Sur la base d'informations « **écrites et précises** », comme le prévoit le Code du travail, le CSE pourra rendre un avis. Ces échanges devaient avoir lieu à l'automne.

Depuis le lancement du plan de formation, 317 journalistes ont été formés à Ouest-France, 47 aux JDLO. Il en reste 263 à former à OF et 62 aux JDLO.

Diverto

C'est le nom retenu pour le magazine télé et « d'actualité des écrans » qui, début 2023, remplacera le *TV Mag* (acheté au *Figaro*). Le magazine papier sera décliné en numérique. Le projet est porté par cinq groupes de PQR, dont Sipa. Une équipe de 80 personnes prépare ce nouvel hebdomadaire, dont 24 issues d'Ouest-France ou d'Intrasipa. À terme, il sera réalisé par un GIE avec une équipe spécifique, basée à Paris. Objectif des directions : faire un « **meilleur magazine, plus présent sur le numérique, moins cher à l'achat pour les éditeurs de la PQR** ».

Les élus du SNJ ont demandé à la direction comment on pourra s'assurer que la ligne éditoriale de *Diverto* reste en adéquation avec celle d'*Ouest-France*. Réponse : les éditeurs siégeront au conseil d'administration du GIE et au sein d'un « comité éditorial ».

● Newsletters locales hebdomadaires : pas concluant

La direction a expérimenté, depuis novembre dernier, à Vitré et Pontivy, une newsletter hebdomadaire payante (4,90 €), proposant l'essentiel de l'actualité locale, avec cette particularité d'afficher l'effigie du responsable de la rédaction. « **Une**

incarnation de la proximité qui est demandée par les lecteurs », soutient la rédaction en chef. Quoi qu'il en soit, pour la direction, le test n'est pas concluant. La plupart des personnes intéressées par la version gratuite **« se sont avérées peu enclines à s'abonner**, reconnaissent ses initiateurs (direction commerciale et rédaction en chef). **Nous sommes très loin du résultat attendu.** »

Une V2 va être lancée avant l'été, prévoyant une newsletter quotidienne et un rendez-vous hebdo, le samedi, avec cinq articles déjà présents sur le site et/ou dans le journal.

● Résolution des photos

La résolution des photos a été abaissée drastiquement pour permettre un affichage plus rapide sur l'appli Ouest-France. Trop drastiquement, reconnaît la REC. Une correction a été apportée. La REC précise que ce sont bien les photos haute résolution qui sont archivées.

● Smartphones : on va changer de monde

La REC annonce qu'avec un peu moins de 800 lignes actives à la rédaction, les téléphones portables devraient pouvoir être changés en trois ans. 200 seront remplacés cette année, mais les services concernés ne sont pas encore déterminés. Les nouveaux téléphones seront des Samsung reconditionnés : des S20, des S21 et des S22 quand ils seront disponibles sur le marché des reconditionnés. Ces modèles répondent aux critères de qualité photo et vidéo de la rédaction, **« avec des performances équivalentes aux iPhone »**.

La conséquence directe de ce changement, qui pourrait s'avérer périlleux, c'est qu'il faudra quitter le système Apple pour Android. Si la portabilité de l'un vers l'autre se fait bien, il y aura sans doute besoin d'un accompagnement individuel, notamment pour récupérer les données personnelles. Car, rappelons-le, s'il s'agit d'un outil de travail, c'est aussi un smartphone attribué aux journalistes pour un usage qui peut être personnel. Or, si les applications Ouest-France sont compatibles, rien n'est sûr concernant les applications perso.

De plus, en passant d'un système fermé et donc protégé (Apple) à un système ouvert (Android), la question de la sécurité s'avère, elle aussi, importante. La solution à l'étude est **« la partition du téléphone avec une capacité de stockage pour la partie pro et une pour la partie perso. Le niveau**

de sécurité serait alors au moins équivalent, voire supérieur. »

Les anciens iPhone pourront être rachetés par les utilisateurs mais on ne sait pas encore sous quelles conditions. Un premier groupe de collègues testera ce nouvel outil.

● Élection : un premier bilan

En amont de l'élection présidentielle, la REC avait compté 300 initiatives territoriales. **« C'est assez inédit. On estime que cela nous a permis de prendre le pouls du territoire.** » Au final, dans la mesure où **« tout était gratuit, on ne peut pas être sûr d'une conversion vers un abonnement »**. Pour autant, **« les temps de lecture ont été jugés intéressants »**.

Les chiffres d'audiences sur les soirées « élection » sont un peu plus de deux fois plus importants qu'en 2017 (5,840 millions au 1^{er} tour ; 5,5 millions au 2^e tour). **« On reste un peu sur notre faim. On s'était fixé un objectif et on est à 60 % de notre objectif. On n'a pas fait de sondages, or il s'avère que le mot-clé majeur de recherche dans Google était « sondage ». À voir, si on reconduit pour les législatives. En revanche, pour les législatives, on ne continuera pas le tout gratuit.** »

● Alerte sur le réseau de distribution

À l'occasion de la réunion du CSE, la direction a fait le point sur les difficultés rencontrées par le réseau de distribution du journal. Les porteurs, salariés de dépositaires sous-traitant d'*Ouest-France*, subissent la hausse des carburants ; leur indemnité kilométrique a été un peu revue à la hausse. Même si le Smic a été augmenté, les salaires, à temps très partiel (en moyenne, dix-huit heures par semaine, au petit matin) restent peu élevés. Qui dit métier difficile dit *turn-over* important, postes vacants, remplacements pas assurés, et donc réclamations des lecteurs dont certains finissent par se lasser des dysfonctionnements.

Pour l'entreprise, les enjeux sont majeurs : d'abord assurer le service promis aux abonnés, à savoir recevoir le journal dans leur boîte à lettres à l'heure annoncée. Côté finances, les frais liés à la distribution et à la logistique ont représenté l'an dernier 21,3 % du chiffre d'affaires.

Outre le **« sonnante et trébuchant »** (hausse des salaires et des indemnités kilométriques), la direction annonce des pistes pour améliorer la situation des porteurs : réflexions sur la mise à disposition de voitures ou vélos cargos électriques, meilleure

animation des équipes, distribution d'autres titres (du groupe ou extérieurs)... Et, surtout, faire en sorte que le journal soit livré à l'heure convenue. Le plan de tirage qui sera mis en place fin 2022, dans le cadre de la fermeture de la rotative d'Angers, fait planer une menace sur cette impérieuse nécessité. Dossier à suivre de près.

● **Mutuelle : les échéances se rapprochent**

La direction a donné le calendrier de l'appel d'offres en cours pour la couverture santé des salariés des entreprises du groupe. Trois assureurs, dont la mutuelle Ouest-France, seront auditionnés d'ici à l'été, le choix devant être fait à la rentrée. Les élus du CSE ont redit que les représentants du personnel devront être associés, d'une manière ou d'une autre, au choix final. « **Non** », leur a répondu le nouveau DRH, arguant qu'il s'agit d'une décision relevant uniquement de la direction du groupe. Ce qui est en contradiction avec les annonces faites par les directions de Sipa et d'Ouest-France au comité de groupe et au CSE l'an dernier. S'agissait-il alors de faire avaler la pilule ?

Il faut rappeler que la complémentaire santé (et la prévoyance qui devrait être traitée dans un second temps) est un des volets du « contrat social » liant l'entreprise et ses salariés. Salariés qui contribuent aussi au financement de leur mutuelle.

Quatre C'est le nombre d'entretiens disciplinaires que la direction a menés depuis le début de l'année ; trois journalistes étaient concernés. L'an dernier, huit entretiens disciplinaires ont été réalisés (dont six concernaient des journalistes). Donc, en un peu moins d'un an et demi, sur 12 entretiens disciplinaires, 9 ont concerné la rédaction. Comme il est peu probable que les journalistes d'Ouest-France soient, soudain, devenus très indisciplinés, on ne peut que s'interroger sur cette augmentation des procédures disciplinaires. Quels objectifs la direction et la rédaction en chef poursuivent-elles ? Nous y reviendrons.

● **Il y a bien des dividendes**

Comme l'indiquait la direction dans les colonnes du journal du 29 avril, *Ouest-France* appartient à une association à but non-lucratif. Mais pas « en direct » car, entre le journal et l'association, il y a la holding Sipa.

Et contrairement à ce qui est écrit à l'intention des lecteurs, le journal rémunère cet actionnaire. *Ouest-France* fait remonter très régulièrement dans les caisses de Sipa des dividendes : près de 12 millions d'euros sur la période 2015-2019, 1,8 million d'euros en 2020 ; autant en 2021. Et 0,9 million cette année, si l'AG des actionnaires, prévue en juin, donne suite à la proposition faite par le conseil de surveillance le mois dernier.

● **Les chiffres du premier trimestre**

Chiffre d'affaires de la diffusion du journal (quotidien et d'OF, papier et numérique) : 47 millions d'euros, en baisse de près de 4 % par rapport au premier trimestre 2021. Les abonnements « papier » ont représenté 75,5 % du CA diffusion ; la vente au numéro en magasins, 17,5 % et les ventes numériques, 7 %.

Collecte publicitaire (papier et numérique, y compris sites de petites annonces) : 22,8 millions d'euros, en hausse de 3,2 % par rapport au premier trimestre 2021. La publicité locale « papier » s'élève à 6,7 millions, en hausse de 16 % ; en revanche, la pub nationale baisse de 30 % (elle a rapporté 2,6 millions) et la pub « sites web » a baissé de 5 % pour rapporter 3,2 millions.

Le CA total de l'entreprise s'est établi à 73,7 millions (-0,8 % par rapport au premier trimestre 2021).

Les « charges d'exploitation courantes » s'étant établies à 79,2 millions d'euros, le résultat d'exploitation brut est négatif (-5,5 millions) ; le résultat d'exploitation (après les amortissements et provisions) est négatif à -10,8 millions.

● **Pôle magazine : ça avance, dans la plus grande discrétion**

Ouest-France travaille depuis plusieurs mois à la constitution d'un pôle magazine, réunissant *Voiles et voiliers*, *Bretons en cuisine*, *Terres de jardins*... Selon quelle organisation ? C'est la question que les élus avaient inscrite à l'ordre du jour, mais qui est restée sans réponse, la direction renvoyant ses explications au CSE de mai ou juin. Pourtant, une équipe de la DCM (direction commerciale et marketing) est d'ores et déjà à pied d'œuvre et s'est installée pour cela au sein du service suppléments et hors-séries.

On a quand même appris la sortie, le 24 mai, d'un magazine sur le tourisme et le patrimoine, *Voyages dans l'Ouest*. La direction a aussi reconnu qu'un peu « **d'émoi** » avait été suscité

quand a circulé la nouvelle du recrutement d'un rédacteur en chef... « **Il s'agit d'un rédacteur en chef pour Bretons en cuisine** », a précisé le directeur de la publication.

● **Dix ruptures conventionnelles en 2020**

Il y a eu dix ruptures conventionnelles en 2020 (trois à la rédaction, aucune à l'industrie et sept dans les autres secteurs) ; neuf en 2021 (deux à la rédaction, une à l'industrie et six dans les autres secteurs) ; une en 2022 et deux en cours. La direction a refusé deux demandes de rupture conventionnelle en 2021 et une en 2022 (aucune en 2020). La quasi-totalité des ruptures conventionnelles se font à la demande du salarié.

350 C'est le nombre de salariés vus par le service social l'an dernier. Au siège, 40 % ont consulté les assistantes sociales pour des questions administratives et 17 % pour des sujets liés au travail (médiation, écoute en cas de risques psychosociaux, accompagnement après un arrêt de travail, etc.). Au fil des années, cette thématique prend de plus en plus de poids. En ce domaine, le nombre d'interventions du service social du siège est passé de 35 en 2020 à 111 en 2021. Et à l'extérieur, de 27 à 88 ! Rappel : les salariés du siège peuvent faire appel à l'assistante sociale du journal, Nanci Monteiro (02 99 32 64 09). Ceux des sites extérieurs doivent passer par le prestataire RMA (09 69 36 60 62).

● **IS web, un travail de modération pour les secrétaires**

Infolocale s'enrichit de nouvelles informations grâce à un vaste « test ». Aux côtés de la traditionnelle annonce pour le papier, les sources peuvent désormais entrer une IS web détaillée avec liens, photos et vidéos. Les secrétaires d'agence sont chargées de la modération de ces contenus et disposent désormais du correcteur Prolexis. Dans les zones dites « en tension » (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan, Vendée), c'est l'équipe d'Infolocale qui prend en charge la partie web des annonces. Interrogées sur les difficultés posées par le travail de modération, les secrétaires d'agence ont d'abord pointé l'orthographe et les contenus. En douze semaines de test, 70 339 annonces ont été validées, dont 29 981 avec un texte web. « **Le test a mis en lumière une très forte**

hétérogénéité des volumes d'annonces traitées selon les départements », est-il observé (d'une moyenne de 23 annonces le jeudi dans l'Orne, à 171 le lundi en Ille-et-Vilaine). Les associations bénéficient également d'un espace de description où elles peuvent se présenter. Sur 50 000 organismes actifs, 8 000 ont utilisé cette possibilité.

Un bilan du test sera réalisé début juin et une tournée des rédactions est prévue à la rentrée.

● **Vidéo choquante**

La vidéo choquante d'une fillette de 4 ans suspendue au-dessus du vide, au 5^e étage de son immeuble a été diffusée sur la plateforme www.ouest-france.fr, le 1^{er} avril. Produite par *Télé-nantes*, elle a été retirée après coup. La direction reconnaît que « **cette vidéo n'aurait pas dû être diffusée** ». Mais elle refuse de mettre en place un filtre pour valider en amont les vidéos « chalutées » par les partenaires de la plateforme. « **On va avoir une discussion avec Télé-nantes pour redire notre charte éditoriale** », se contente-t-elle de promettre.

● **La ligne de soutien psychologique de plus en plus sollicitée**

Selon le rapport du service social, le nombre d'appels à la ligne de soutien psychologique (dite aussi ligne « qualité de vie au travail », au 02 40 48 39 12) a beaucoup augmenté ces deux dernières années, passant de 32 prestations en 2019 à 156 en 2021. Comment expliquer cette hausse marquée ? Certes, la communication sur ce service au sein de l'entreprise a été améliorée. Mais il est aussi probable, malheureusement, comme l'ont fait remarquer des élus, que les situations incitant des salariés à appeler le service se sont multipliées.

Contactez-nous :

snj@ouest-france.fr

contact@snj-of.fr